

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE MÉKINAC  
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-ROCH-DE-MÉKINAC

## AVIS PUBLIC

### PUBLICATION DU RÈGLEMENT No 018-2021

« *RÈGLEMENT SUR L'ATTRIBUTION DES NUMÉROS CIVIQUES* »

**AVIS** est, par les présentes, donné par la soussignée :

**QUE** le conseil de cette municipalité a adopté le 3 mars 2021, le règlement no 018-2021, « *RÈGLEMENT SUR L'ATTRIBUTION DES NUMÉROS CIVIQUES* »

**QU'**une copie de ce règlement est déposée au bureau de la municipalité où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance.

Le règlement no 018-2021 entre en vigueur à la date de la présente publication.

Donné à St-Roch-de-Mékinac ce 9<sup>e</sup> jour du mois de mars 2021.

Sylvie Genois  
Secrétaire-trésorière

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée Sylvie Genois, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 3<sup>e</sup> jour de mars 2021.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 9<sup>e</sup> jour de mars 2021.

Sylvie Genois  
Secrétaire-trésorière